

Lignes directrices Mécénat, Parrainage, Adhésions

Document d'aide à la décision

www.thalesgroup.com

THALES GROUP LIMITED
DISTRIBUTION



Objectifs de ce document

- **Fournir un cadre de référence complémentaire à la procédure qui permette de qualifier la demande**

- Selon l'impact prioritaire recherché : Business/Communication, Marque Employeur, R&T, Engagement Sociétal
- Pour sélectionner et évaluer les projets de mécénat, de parrainage et d'adhésion, à des organismes professionnels
- Suivre leur réalisation et en mesurer l'impact

Définir les axes prioritaires

Fournir un cadre de référence

- **Définir les axes prioritaires de la politique du Groupe en matière de Mécénat, Parrainage et Adhésions conformément à l'instruction Chorus (ref. 87213789-GOV-GRP-FR)**

Quelle est la nature de la demande ?

Mécénat



Soutien matériel ou financier qu'une Entité apporte à un Organisme Bénéficiaire pour l'exercice d'**activités présentant un caractère d'intérêt général**, et qui n'est assorti d'aucune contrepartie attendue contractuellement de la part de l'Organisme Bénéficiaire en faveur du Groupe, de l'Entité ou de l'un quelconque de ses collaborateurs (ou bien, si une contrepartie existe, elle est d'une valeur négligeable : par exemple, une simple mention du donateur dans une publication).

Parrainage



Soutien matériel ou financier qu'une Entité apporte à un Organisme Bénéficiaire relativement à une **manifestation ou un événement n'ayant pas un caractère d'intérêt général**, et cela afin que l'Organisme Bénéficiaire favorise ou accepte une **promotion de l'image de marque** du Groupe et/ou de l'Entité à cette occasion. Le Parrainage n'emporte aucune contrepartie autre que la promotion de l'image de marque de l'Entité et/ou du Groupe.

Les dépenses engagées à titre principal pour la participation d'une ou plusieurs Entités à un salon professionnel ne relèvent pas d'une action de Parrainage, mais sont la contrepartie de prestations (e.g. la location ou la construction d'un stand) découlant d'un processus Achats.

Adhésions



Participation d'une Entité comme membre d'une organisation professionnelle ou sectorielle (Organisme Bénéficiaire), soit directement soit indirectement (c'est-à-dire via l'inscription d'un ou plusieurs salariés représentant l'Entité ou par le biais d'une adhésion individuelle financée par l'Entité).

Les adhésions individuelles ne présentant pas d'intérêt pour une Entité ou n'ayant pas de lien avec l'activité de celle-ci ne sont pas couvertes.

Identifier l'objectif principal de la demande

Toutes les demandes de *Mécénat / Parrainage / Adhésions* doivent être présentées au regard du bénéfice attendu et s'inscrire dans l'un des objectifs prioritaires retenus par le Groupe.

Bénéfice R&T attendu	Bénéfice COM attendu	Bénéfice RH attendu	IMPACT SOCIÉTAL
Impact recherché pour le Groupe en termes de : ❑ Accès à des communautés techniques/scientifiques sur des sujets ciblés ❑ Accès à des connaissances, des résultats de recherche universitaires ❑ Attractivité d'ingénieurs/scientifiques ❑ Mise en contact privilégiée avec des écosystèmes d'innovation	Impact recherché pour le Groupe en termes de : ❑ Notoriété/image de marque auprès des clients, partenaires et collaborateurs ❑ Relations institutionnelles	Impact recherché pour le Groupe en termes de : ❑ Attractivité et valorisation Marque employeur ❑ Développement de la fierté d'appartenance et de l'engagement des collaborateurs ❑ Diversité & Inclusion sous tous ses aspects (genres, origines, situation de handicap, parcours académiques, etc.)	Impact* recherché sur les axes du programme Thales Solidarity : ❑ Education et insertion professionnelle ❑ Citoyenneté numérique ❑ Environnement Ou lié à un contexte spécifique: ❑ Solidarité internationale ou locale <i>* Il s'agit d'un impact sociétal, extérieur au Groupe</i>

* Education et insertion professionnelle, citoyenneté numérique et protection de l'environnement

Critères de sélection et d'évaluation des demandes

R&T

Couvrent principalement les actions de sponsoring et de mécénat pour des conférences scientifiques, des chaires académiques, des consortia thématiques, des sociétés savantes, des organisations de veille technologiques et scientifiques, des organismes d'interaction avec les écosystèmes d'innovation. Couvrent également les adhésions à des organisations professionnelles ou sectorielles d'ordre scientifique.

Le projet est-il éligible?

- L'action permet de prendre place au sein d'une communauté technique et scientifique sur une thématique d'intérêt pour le Groupe
- L'action permet d'avoir accès à un écosystème d'innovation sous la forme d'association de membres
- L'action permet d'avoir accès, à un stade initial, à des connaissances/résultats issus de recherches académiques et à co-construire des feuilles de route
- L'action permet de renforcer l'image du Groupe en termes d'innovation et recherche
- L'action permet de renforcer l'attractivité du Groupe auprès de jeunes ingénieurs / scientifiques
- L'action permet de supporter la mise en place d'une filière de formation sur une thématique « orpheline » dans les cursus existants

Comment évaluer l'intérêt de la demande?

- **Alignement** de la thématique avec la stratégie du Groupe (TISP : Technical & Innovation Strategic Plan)
- **Niveau de transversalité** de l'action (nombre d'unités pouvant en tirer parti)
- **Caractère « disruptif »** de la thématique par rapport à l'existant du Groupe
- **Niveau de l'investissement** vs les retours espérés
- **Visibilité** du Groupe sur la thématique
- **Attractivité** du Groupe

Quels sont les indicateurs d'impact à estimer et attendus pour le reporting final?

- Nombre d'utilisations réelles de connaissances/résultats dans des études
- Capacité d'influence du Groupe sur des mouvements techniques ou scientifiques émergents
- Attractivité du Groupe : nombre de jeunes ingénieurs/scientifiques attirés par le Groupe grâce à ce projet

juillet 2022
URP-FR-006

THALES GROUP LIMITED
DISTRIBUTION

THALES
Building a future we can all trust

Critères de sélection et d'évaluation des demandes

Communication

Couvrent principalement les actions de sponsoring d'événements ou de publications. Couvrent également les adhésions à des organisations professionnelles ou sectorielles.

Le projet est-il éligible?

- L'action renforce l'image de marque et/ou la notoriété de Thales comme groupe de haute technologie dans les marchés de la Défense, de la Sécurité, du Transport terrestre, de l'Aéronautique et de l'Espace, auprès de ses clients, clients potentiels, influenceurs et médias.

Comment évaluer l'intérêt de la demande?

- **Cohérence avec les activités de Thales** : le sponsoring proposé est suffisamment lié aux marchés, capacités et produits de Thales pour que ses retombées bénéficient aux business et à l'image du Groupe.
- **Publics visés** : les cibles sont bien des parties prenantes prioritaires pour Thales (clients, prospects, influenceurs, partenaires, etc.)
- **Cohérence avec l'image du Groupe** : la nature et la thématique de l'événement peuvent contribuer positivement à l'image du Groupe et sont compatibles avec les engagements HSE/RSE du Groupe.
- **Visibilité en tant que sponsor** : Thales doit obligatoirement être sponsor de 1er ou 2ème rang
- **Investissement global** : en plus du montant du sponsoring, le budget doit inclure un montant pour la mise en œuvre et l'activation du sponsoring (services additionnels payants, organisation d'événements clients/fournisseurs/médias, loges, présence d'un stand Thales, etc.)

Quels sont les indicateurs d'impact à estimer et attendus pour le reporting final?

- Visibilité attendue pour la marque avant, pendant et après l'événement; en définir la forme
- Couverture médias (type de médias, période)
- Exposition aux réseaux sociaux par rapport aux cibles visées (via quelles plateformes, quel support d'amplification)
- Impact auprès des collaborateurs

Critères de sélection et d'évaluation des demandes

RH

Couvrent principalement les actions de sponsoring ou de mécénat d'événements organisés par les écoles, universités, instituts de formation et associations en contact avec les candidats/ populations cibles. L'accent est mis sur le développement de la Diversité et de l'Inclusion. Couvrent également les adhésions à des organisations professionnelles ou sectorielles.

Le projet est-il éligible?

- La participation de Thales est de nature à renforcer l'attractivité du Groupe auprès des étudiants, écoles, universités, instituts de formation cibles au regard des compétences nécessaires aux activités du Groupe
- La participation de Thales concourt à renforcer l'attractivité du Groupe auprès des publics cibles.
- La participation de Thales concourt à développer une grande diversité au sein des équipes : genre, origines, situation de handicap, parcours académique, etc., et à favoriser une entreprise inclusive.
- La participation de Thales est de nature à renforcer la fierté d'appartenance et l'engagement des collaborateurs

Comment évaluer l'intérêt de la demande?

- **Cohérence** des actions/ participations au regard des compétences recherchées par le Groupe en terme de profil
- **Rayonnement** des associations / fondations / organisations auprès des populations cibles
- **Rayonnement** des associations / fondations / organisations sur les réseaux sociaux

Quels sont les indicateurs d'impact à estimer et attendus pour le reporting final?

- Nombre de candidatures issues des écoles/formations dans lesquelles sont organisés les événements en partenariat
- Classement du Groupe dans les sondages d'opinion auprès des étudiants
- Augmentation du nombre de candidatures féminines
- Augmentation du nombre de candidatures des populations cibles
- Résultat des enquêtes sur le niveau d'engagement des collaborateurs.

Critères de sélection et d'évaluation des demandes

Impact Sociétal

Couvrent principalement les actions de mécénat pour des projets caritatifs/associatifs, des publications ou des événements relatifs à des enjeux d'intérêt général.

Le projet est-il éligible?

- Tout projet de mécénat doit être porté par une structure à but non lucratif reconnue d'intérêt général
- Le projet met l'innovation et la technologie au service de l'un des 3 axes d'engagement du programme Thales Solidarity – Education et Insertion professionnelle, Citoyenneté numérique, Environnement – OU relève de la solidarité locale ou internationale en lien avec un contexte spécifique
- Le projet doit être mené dans un pays dans lequel le Groupe opère
- Le projet a un impact environnemental neutre ou faible

Comment évaluer l'intérêt de la demande?

- **Impact sociétal** : le projet vise un bénéfice et un impact mesurables en réponse à un besoin social bien identifié, et peu ou mal satisfait.
- **Innovation** : le projet fait un usage responsable des nouvelles technologies, visant à améliorer leur accès ou à accélérer l'impact recherché
- **Efficacité** : les ressources (RH, financières, techniques,...) sont réunies et optimisées pour assurer la réalisation des objectifs du projet
- **Durabilité** : le projet inscrit son impact dans la durée et sa pérennité est assurée au-delà du soutien apporté par Thales
- **Engagement** : des collaborateurs de Thales sont impliqués dans le projet et/ou peuvent être associés à des opportunités de bénévolat

Quels sont les indicateurs d'impact à estimer et attendus pour le reporting final?

- Nombre et catégorie de bénéficiaires ciblés par le projet
- Bénéfices ou changements induits pour les publics ciblés
- Nombre de salariés de Thales impliqués dans ce projet
- Tout autre indicateur d'impact jugé pertinent pour le projet (nombre d'heures de formation,...)

Quelques exemples 2021 de projets acceptés

R&T

- ❑ **Aerospace Vehicle Systems Institute (AVSI)** : collaboration monde académique / monde industriel sur des projets aéronautiques en Amérique du Nord → Thales SA TRT
- ❑ **HiPEAC** : collaboration monde académique / monde industriel sur des projets européens (cybersécurité, IA, etc.) → Thales SA TRT
- ❑ **IAEG** : partager des solutions environnementales innovantes dans le domaine aéronautique → Thales SA (HSE)
- ❑ **European Quantum Industry Consortium** : contribuer à faire émerger un tissu industriel et un marché en Europe à partir des savoir faire technologiques et compétences scientifiques dans le domaine quantique → Thales SA TRT

COM

- ❑ **Business Bridge Europe** : conférence « Space Embracing a Changing World: Green, Digital, Resilience & Security » à Bruxelles → TAS France
- ❑ **US Chamber of Commerce** : accroître la visibilité de Thales aux Etats-Unis → Thales USA Inc.
- ❑ **Veteran Fondation – Danemark** : soutien aux vétérans de l'armée danoise → Thales Denmark

RH

- ❑ **Association Française des Managers de la Diversité (AFMD)** : mobiliser en faveur d'un cadre de travail inclusif → Thales SA RH
- ❑ **Fondation UPEC** : développer des projets communs (universités et entreprises) sur l'emploi des personnes en situation de handicap. Thales est membre fondateur. → Thales SA RH
- ❑ **Association Hanvol** : insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans le secteur aérien → Thales SA RH
- ❑ **Fondation Innovation Pour les Apprentissages (FIPA)** : développer et tester des innovations touchant aux apprentissages → Thales SA RH

IMPACT SOCIÉTAL

- ❑ **Thales UK** collabore avec **Primary Engineers** et **The Smallpiece Trust** pour sensibiliser les écoliers britanniques aux sciences. Les deux organisations partenaires se consacrent à un défi majeur pour nos sociétés : impliquer les enfants et les enseignants pour inspirer la prochaine génération à envisager des carrières dans les STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques).
- ❑ En partenariat avec **Indonesia Mengajar**, **Thales Indonesia** soutient l'amélioration de la qualité de l'éducation en Indonésie pendant la pandémie de Covid-19, avec le déploiement de 20 jeunes enseignants dans les zones rurales.

Quelques exemples 2021 de thématiques/projets refusés

Événements à caractère culturel, par exemple

- loge à l'opéra,
- financement d'expositions,
- financement d'ouvrages
- financement de films

Événements à caractère sportif, par exemple

- Course de voitures,
- Régate de voiles,
- Soutien financier à des équipes sportives locales

Soutien à des associations caritatives qui ne correspondent pas aux 3 axes du programme Thales Solidarity

En cas de réponse négative, le Demandeur doit justifier les raisons pour lesquelles le Groupe devrait soutenir le Projet

Suivi et Reporting – Reporting Extra-financier

La Direction de la Communication (ou la Direction Technique, selon le cas) collecte et consolide les informations suivantes :

Pour les projets visant un bénéfice COM

- Nature de l'événement / adhésion
- Cibles
- Entités impliquées
- Budget détaillé (sponsoring + actions de communication)
- Actions de communication associées
- Mesure des retombées de communication

- Nature de l'événement / adhésion
- Cibles
- Entités impliquées
- Budget détaillé
- Eventuelles actions de communication associées
- Mesure des retombées en termes de recrutement et de classement

Pour les projets visant un bénéfice RH

Pour les projets visant un bénéfice R&T

- Nature et qualité de l'organisme
- Entités intéressées par les retombées
- Budget de l'opération
- Point de contact Thales suivant l'opération afin d'établir les liens avec les unités
- Retombées médiatiques

Les éléments de reporting doivent être complétés en fin de projet par le demandeur pour confirmer les actions menées :

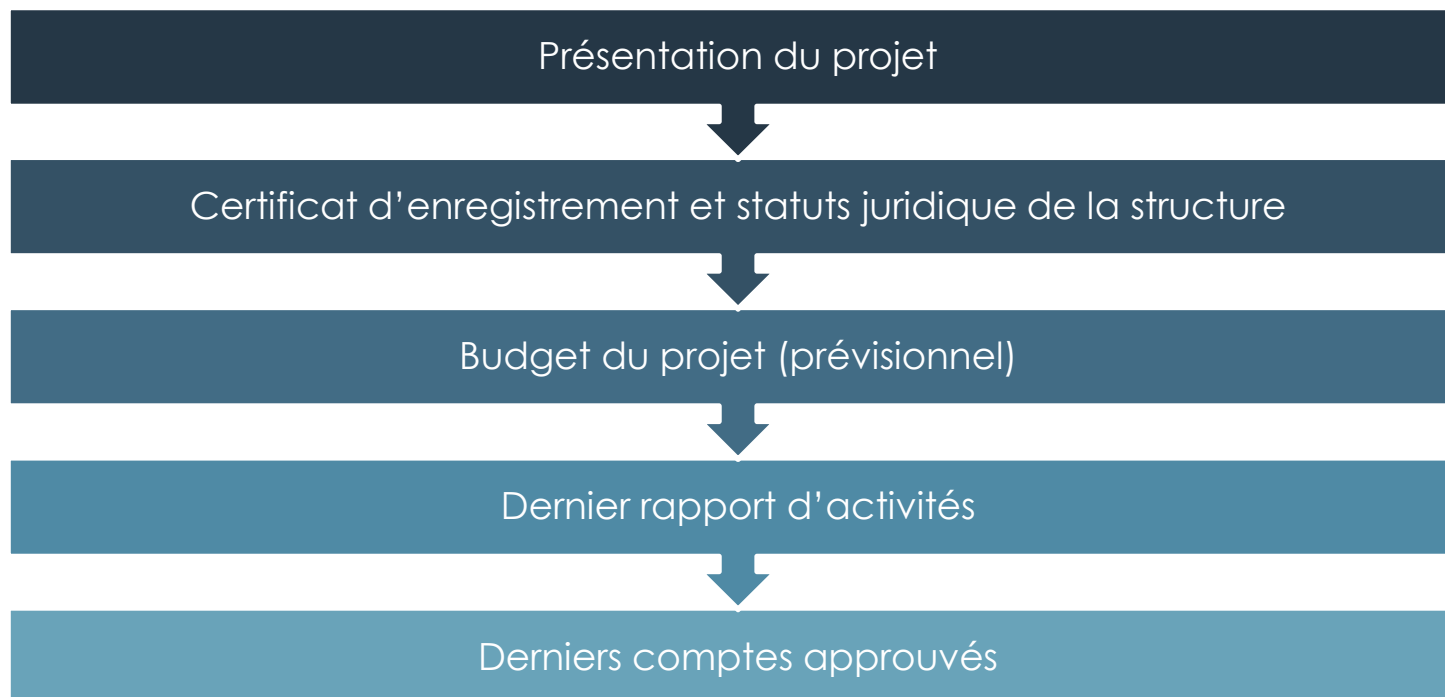
- Descriptif du projet
- Ressources allouées
- Indicateurs d'impact
- Actions de communication entreprises

Une fiche de reporting doit être adressée au Délégué Thales Solidarity de la GBU/Pays/Région concerné.

Pour les projets visant un IMPACT SOCIÉTAL

Constitution du dossier 1/2

Pour toute demande de soutien :



Pour plus d'informations, voir l'instruction Chorus (87213789-GOV-GRP-FR)

REF 87217969-GOV-GRP-FR-001 – Juillet 2022
THALES / Modèle : 87211168-DOC-GRP-FR-006

THALES GROUP LIMITED
DISTRIBUTION

Constitution du dossier 2/2

- Le projet de contrat et, en cas de renouvellement, le(s) contrat(s) précédent(s)
- Le questionnaire de demande d'informations (Annexe 3 de l'instruction)
- Le RIB de l'Organisme Bénéficiaire (obligatoire)
- Les pièces de nature administrative et financière
 - Les statuts, la charte éthique ou équivalent,
 - Un E-check de réputation,
 - La liste des membres de son Conseil d'administration et sa direction,
 - Le certificat d'immatriculation (ex. : l'extrait K-bis ou, pour les organismes sans but lucratif, la déclaration à l'autorité compétente (ex. : Préfecture en France), la parution au Journal Officiel ou toute publication équivalente dans le pays d'immatriculation,
 - Les rapports d'activité des derniers exercices,
 - Les comptes approuvés (audités, si disponibles) des derniers exercices,
 - Le budget prévisionnel du projet, ou le devis ou la facture,
 - L'engagement pris par l'Organisme Bénéficiaire en matière de lutte anti-corruption (s'il n'est pas reproduit dans le contrat)

Pour plus d'informations, voir l'instruction Chorus (87213789-GOV-GRP-FR)